

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 17 avril 2020 COVID-19

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG, Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud de la Fabrique et Anne De Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Valérie Smadja, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civalero

Avant de répondre à nos questions Isabelle Staes a fait un long préambule pour donner la position de FTV après les annonces gouvernementales de « déconfinement » à partir du 11 mai.

Si certains d'entre nous pourrons, à priori, revenir travailler sans contrainte légale (hors injonctions de santé, gestes barrières, distance, tests préalables, port du masque, etc.) à partir du 11 mai prochain, cela ne voudra pas dire qu'il y aura un accroissement d'activité à France 3 Provence-Alpes .

Selon la directrice régionale, « *le 11 mai n'est pas un déconfinement pour nous* ». Comme l'ensemble du réseau et même de l'entreprise (l'annonce a été faite en CSE central du 15 avril), celle-ci souhaite toujours limiter au maximum le nombre de personnes présentes physiquement à Chanot (et ailleurs).

Pas plus de personnels donc, pas plus d'informations ni de programmes. Les journaux "grande région » sont donc reconduits au moins "jusqu'à l'été" (fin juin). Marseille et Antibes piloteront alternativement, semaine par semaine, comme c'est le cas depuis le début du confinement.

Un mois après le début de celui-ci, « *il va falloir réfléchir* » comment continuer à assurer notre mission d'information régionale et locale ainsi qu'à la façon d'impliquer plus ceux qui ont cessé toute activité depuis plus d'un mois (pour cause de garde d'enfants ou personnes vulnérables ou parce qu'ils sont d'office placés en disponibilité car on préfère ne plus les planifier comme les OPV, les éclairagistes, etc.). Pour le moment, selon la direction, cette réflexion devra permettre de donner du sens (autrement dit, comment impliquer les collaborateurs à distance ?) et elle n'en est qu'à son début.

Marylin Camacho suggère de profiter de cette période de sous activité pour se former, via les formations en libre accès sur le site de l'université France Télévision. Encore faudrait-il que les salariés aient connaissance ce celles-ci. Pour certaines, une inscription sera nécessaire auprès de l'IRH.

Quid de la reprise d'une activité partielle ou normale à compter du 11 mai et après ? Pour le moment, « *pas de changement* » des pratiques mises en place depuis le début du confinement (effectifs réduits, montage en boîte noire, télétravail, etc). Là encore, il y a réflexion sur les process qui pourront être conservés ou mis en oeuvre dans les prochains mois, mais « *nous n'avons pas les clés* » (notamment sanitaires) pour autre chose pour le

moment, indique Isabelle Staes.

Antenne Provence-Alpes.

Stocks équipements de protection :

Laurent Disdier rappelle que deux masques par personne sont distribués chaque jour à tout le personnel présent, il est très fortement conseillé de le porter. La direction a mis en place une vidéo qui explique comment l'utiliser.

Suite à notre demande, des gants ont été mis à disposition du personnel, notamment pour la désinfection du matériel.

Vous avez certainement suivi la problématique du gel hydroalcoolique. La direction a distribué des flacons de gel non conforme, aux équipes de reportage. Ce gel ne comprenait que 27% d'éthanol au lieu des 60% requis à minimum, résultat ce gel n'avait aucune efficacité sur le Covid-19. La direction demande donc aux salariés de rapporter ces flacons de marque Symex.

Faut-il rajouter un commentaire sur ce genre « d'épisode » qui aurait pu avoir des conséquences non négligeables sur la santé des salariés ? Faut-il rajouter un commentaire sur ce qu'il arrive quand « les chefs » appliquent les consignes venues d'en haut sans aucune réflexion, ni initiative ? Bon , on va s'arrêter là ...chacun d'entre nous en tirera ses propres conclusions.

Et la vie continue ...Laurent Disdier nous a indiqué qu'en attendant de nouveaux flacons de gel, conformes ça va sans dire, des lingettes désinfectantes sont mises à disposition en même temps que les masques pour les équipes de reportage.

Les JRI encore et encore

Nous sommes revenus, une fois de plus, sur la situation des JRI pendant cette période très particulière : Dans un courrier adressé à la direction voici ce qu'écrit l'un d'entre eux :

« je viens vous faire part de mon incompréhension face à une procédure qui est imposée à tous les JRI depuis quelques jours. Il nous faut enregistrer en mode ' boîte noire ' les commentaires du rédacteur. Les conséquences sont les suivantes .

-Il nous faut désormais attendre presque deux heures environ que le rédacteur construise son sujet avant de pouvoir enregistrer son commentaire. Contrairement à toutes les consignes de sécurité qui nous ont été garanties depuis le début de la crise , nous restons à la TV au risque de croiser encore du monde après une journée sur le terrain en contact avec beaucoup de gens. »

Rappelons que pendant plusieurs semaines la direction, en accord avec les directives nationales pour réduire au maximum les effectifs sur site dans un souci de sécurité, avait indiqué aux JRI qu'ils pouvaient rentrer chez eux une fois le reportage terminé et le matériel désinfecté.

Nous avons demandé à la direction de trouver une solution à ce problème , en rappelant que dans cette crise sanitaire les JRI étaient « en première ligne », ce sont eux qui prennent le plus de risques. Il est donc urgent de trouver une autre solution pour

enregistrer les commentaires des rédacteurs .

« On va voir quelle solution on peut trouver, Laurent Disdier, responsable de centre, va voir avec les cadres ce qu'il est possible de faire » nous a répondu la directrice

Quelques heures après la réunion nous avons reçu un mail de Laurent Disdier nous indiquant qu'une solution avait été trouvée , voici la teneur de ce mail :

« Le rédacteur ira comme actuellement faire son commentaire depuis la cabine du mix du Publison avec le micro existant muni d'une charlotte. Il appellera pour son enregistrement les échanges comme cela se fait depuis les BIP. Une fois le commentaire enregistré dans Imédia via l'outil Icapture, le monteur le récupèrera comme n'importe quel rushes. Une procédure sera affichée dans la cabine « com » du mixage Publison afin de faciliter le travail du rédacteur. Les équipes techniques seront également informées de ce nouveau process. »

Interviews enregistrées par skype

Cette fois-ci ce sont des rédacteurs qui se sont offusqués. Dans de nombreux journaux, on voit régulièrement des interviews réalisées par skype sans intervention directe d'un journaliste. Certains se sont donc demandés comment il était possible de laisser des personnes s'exprimer sous forme de tribune libre dans un journal. Qu'ils se rassurent, la direction nous a expliqué que ces intervenants, souvent des maires, étaient *« appelés au préalable par un journaliste qui donne les questions, c'est avec ce canevas que les interviews sont réalisées »*

On continue sur l'éditorial

A la question *« à quel moment pouvons nous penser à intégrer d'autres sujets dans le journal, qui ne concernent pas le Coronavirus ?* La direction répond qu'elle évoquera le problème avec les rédacteurs en chef .

« Il faut effectivement commencer à parler d'autres choses , tout en restant grande région » . Les sujets devront être transversaux , concerner aussi bien Provence-Alpes que Cote d Azur .

Postes à pourvoir à Toulon

Concernant le poste de JRI : une dizaine de candidatures (CDD et CDI confondus) Le recrutement fait débat . Ce poste ne sera pas mis au COCA du mois de mai, mais sûrement à celui de juin.

Concernant le poste d'assistante : seulement 2 candidatures de CDD. Au vu du nombre de candidats, les candidatures pourront être examinées au moi de mai.

Concernant le poste de rédacteur laissé vacant par Nathalie Ramirez, bienvenue à Flore Fenouillet ! La période d'essai de Flore est arrivée à son terme. Sa mutation est effective à Toulon en mai. Elle est donc affectée sur ce 3ème poste vacant.

Rémunération CDD

Comme vous le savez tous les salariés en CDI de FTV conservent la totalité de leur

saire. Nous avons donc interpellé la direction sur la situation des CDD (de droit commun et intermittents.)

Sur les intermittents nous donnons régulièrement des informations dans notre compte-rendu (voir à nouveau ci-dessous le paragraphe sur la Fabrique). Des pistes sont à l'étude en interne et en externe (ministère de la culture), la plupart des syndicats ont fait également des propositions à la direction.

Une de ces propositions concerne à la fois les intermittents et les CDD de droit commun (contrats administratif et journaliste) : *« prendre la masse salariale consacrée aux CDD prévue dans le budget 2020 et l'allouer aux personnels CDD sous la forme du maintien d'un salaire moyen mensuel calculé sur les 12 derniers mois »*

Réponse de la direction *« nous sommes sensibles à cette problématique mais d'abord nous devons gérer l'emploi des CDI, la situation est complexe et sur ce sujet c'est le national qui pilote »*

Nous avons rappelé à la direction que FTV ne peut se dédouaner de ses responsabilités sociales vis à vis de ces salariés, pour beaucoup fidélisés depuis des années.

La Fabrique

"Pour les Fictions et les Feuilletons, la date du 11 Mai est illusoire !

La reprise des activités est liée à des décisions des Pouvoirs Publics dont nous n'avons pas la maîtrise."

Des réflexions sont en cours pour relancer le tournage des Feuilletons avant les Fictions mais les fermetures des secteurs de l'Hôtellerie et de la Restauration notamment ne sont pas sans conséquence sur les tournages.

Une décision annoncée par la Présidente en comité central lundi confirme le non recours au chômage partiel pour aucun des salariés du groupe, filiales comprises.

Les salaires des permanents sont maintenus à 100 % par l'entreprise elle-même.

Pour les intermittents de France Télévisions, une étude au niveau nationale est en cours afin de trouver une solution unique et identique pour tous.

Une piste serait une indemnisation en plus des allocations Pôle Emploi. Les modalités n'en sont pas encore connues.

Chaque site est en charge de recenser pour Paris tout contrat signé ou verbalisé pour le mois d'Avril.

Il n'est pas encore questions des mois à venir.

Pour les intermittents de France Télévisions Studio, une décision est à venir suite aux déclarations faites au cours du CSE du 15 mars dernier, par son Directeur, Stéphane Sitbon Gomez *« A FTV studio, on applique la doctrine de FTV concernant les non permanents : rémunération maintenue en mars pour ceux qui étaient planifiés, pour avril cela vaut pour ceux qui avaient un engagement pour travailler, écrit ou oral avéré, les comédiens sont aussi pris en charge »*

En Bref

Semaine en 4 jours pour les plus de 57 ans.

Comme vous le savez la direction ne souhaite plus reconduire ce dispositif à de nouveaux

entrants. Ceci dit les salariés qui bénéficient de cette mesure depuis une ou plusieurs années se sont demandés ce qui allait se passer pour eux une fois arrivés au terme de leur année à 4 jours (le dispositif se prolonge d'une année sur l'autre par tacite reconduction). « *pour l'instant on ne dénonce pas le dispositif pour les salariés qui en bénéficient. Ceux-ci, arrivés au terme de leur année, repartent pour un an* » a expliqué la RRH

Jours fériés ?

Nous avons remarqué que dans le planning journalistes de la semaine du 13 avril, le lundi 13, férié , était indiqué « absence à justifier »
Tout va être régularisé. Les journalistes au forfait jour auront bien un jour férié posé ce lundi 13 avril .

Prochaine réunion de l'instance de proximité vendredi 24 avril 2020, envoyez vos questions aux représentants de proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Valérie Smadja, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero.

Continuez à prendre soin de vous et de vos familles.